

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

**DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ**

<b>Nom commercial</b>	:	DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND		
<b>Société</b>	:	Dow Corning Europe S.A. rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C B-7180 Seneffe Belgique		
<b>Service</b>	:	Dow Corning Central Europe	Tél: +49 6112371	Fax: +49 611237609
		Dow Corning Northern Europe	Tél: +44 1676528000	Fax: +44 1676528001
		Dow Corning Southern Europe	Tél: +33 472841360	Fax: +33 472841379
<b>Appel d'urgence</b>	:	Dow Corning (Barry U.K. 24h)	Tél: +44 1446732350	
		Dow Corning (Wiesbaden 24h)	Tél: +49 61122158	
		Dow Corning (Seneffe 24h)	Tel: +32 64 888240	
<b>Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)</b>	:	sdseu@dowcorning.com		
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	:	Revêtements		

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Les principaux dangers du produit tel qu'il est livré sont:

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Caractérisation chimique:** Composés de silicone.

**Ingrédients dangereux:**

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Conc. (% w/w)	Classification
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5	75,0	N R50/53

**4. PREMIERS SECOURS**

<b>Contact avec les yeux</b>	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.
<b>Contact avec la peau</b>	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.
<b>En cas d'inhalation</b>	:	Amener à l'air frais.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

**DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND****En cas d'ingestion** : Aucune mesure d'urgence n'est requise.**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés** : Pour les feux importants utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse ou de l'eau vaporisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la poudre chimique sèche ou de l'eau vaporisée. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.**Moyens d'extinction contre-indiqués** : Aucun(e) connu(e)**Dangers en cas de lutte contre l'incendie** : Aucun(e) connu(e)**Methodes particulières d'intervention** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.**Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde.**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL****Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection approprié.**Précautions pour la protection de l'environnement** : Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.**Méthodes de nettoyage** : Racler et placer dans un récipient pourvu d'un couvercle. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Conseils pour une manipulation sans danger** : Eviter tout contact avec les yeux. La ventilation générale est recommandée. Une ventilation locale est recommandée.**Conditions standards de stockage** : Ne pas entreposer en présence d'agents oxydants.**Applications spécifiques** : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.**Matériaux d'emballage inappropriés** : Aucun(e) connu(e)

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

## DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures d'ordre technique** : Ventilation : Voir section 7.**Valeurs limites d'exposition**

Nom	N° CAS	Limites d'exposition
Oxyde de zinc	1314-13-2	5 mg/m <sup>3</sup> VME (8h) Fumée

**Equipements de protection individuelle**

**Protection respiratoire** : Il convient de porter une protection respiratoire adéquate si le produit est utilisé en grandes quantités, dans des espaces confinés ou dans toute autre situation où les limites d'exposition sont susceptibles d'être approchées ou dépassées. Suivant les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) B ou utiliser un appareil respiratoire autonome. Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.

**Protection des mains** : En principe, le port de gants n'est pas requis.

**Protection des yeux** : Il convient de porter des lunettes de sécurité.

**Protection de la peau** : En principe, il n'est pas nécessaire de porter un équipement de protection.

**Mesures d'hygiène** : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Voir sous section 6 et 12.

**Informations complémentaires** : Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect**

**Forme:** Pâte. **Couleur:** Blanc. **Odeur:** Aucune.

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

**Point d'éclair** : > 100 °C (Seta Closed Cup)

**Propriétés explosives** : Non

**Densité** : 2,34

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

**DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND****Propriétés comburantes** : Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Stabilité** : Stable dans des conditions normales d'utilisation.**Conditions à éviter** : Non établi(e).**Matières à éviter** : Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.**Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Silice. Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde.**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Contact avec les yeux** : Peut causer une gêne temporaire.**Contact avec la peau** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.**En cas d'inhalation** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.**En cas d'ingestion** : En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.**Informations complémentaires** : Ce produit contient une(des) poudre(s) dangereux en cas d'inhalation. Toutefois ceci n'est pas pertinent pour l'état physique actuel du produit puisqu'il n'est pas sous une forme respirable.  
Le produit peut libérer des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 150°C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont classées comme "suspectes d'effet cancérigène", toxiques par inhalation et irritantes pour les yeux et le système respiratoire. Les valeurs limites d'exposition doivent être strictement respectées.<sup>1</sup> Basé sur des résultats de tests.<sup>2</sup> Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Devenir dans l'environnement**

Matériau solide, non soluble dans l'eau.

**Effets écotoxicologiques**

Très toxique pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Cependant, étant donné la forme physique et la solubilité très faible de ce produit dans l'eau, la biodisponibilité est négligeable.

**Impacts sur les stations d'épuration**

Aucun effet néfaste sur les bactéries n'est attendu.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

**DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND****13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Élimination du produit** : Éliminer le produit comme un déchet dangereux. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Élimination de l'emballage** : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport par rail / route (ADR/RID)**

- No. UNO** : UN 3077
- Proper Shipping Name** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(Zinc Oxide)
- Classe** : 9
- Groupe d'emballage** : III
- Étiquetage** : 9

**Transport maritime (IMDG)**

- No. UNO** : UN 3077
- Proper Shipping Name** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.(Zinc Oxide)
- Classe** : 9
- Groupe d'emballage** : III
- EmS** : F-A  
S-F
- Polluant marin** : Zinc Oxide
- Étiquetage** : miscellaneous

**Transport aérien (IATA)**

- No. UNO** : UN 3077
- Proper Shipping Name** : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.(Zinc Oxide)
- Classe** : 9

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

**DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND**

**Groupe d'emballage** : III

**Etiquetage** : Miscellaneous dangerous goods

: Appliquez l'étiquette Pds brut supplémentaire à l'emballage extérieur si l'on expédie une quantité limitée.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Etiquetage et classification CEE**

**Symboles** : N Dangereux pour l'environnement

**Phrases-R** : R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases-S** : S23(F) Ne pas respirer les fumées.  
S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.  
S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Réglementations nationales**

**Composés destructeurs de la couche d'ozone** : Aucun composé chimique destructeur de la couche d'ozone n'est inclus dans le produit ni utilisé lors de sa fabrication.

**Statut**

**EINECS** : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**TSCA** : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.3

Date de révision: 12.08.2009

**DOW CORNING(R) SC 102 COMPOUND****16. AUTRES DONNÉES**

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS. Dow Corning ne sera pas tenu pour responsable pour tout défaut du produit couvert par cette FDS, pour autant que l'existence d'un tel défaut n'ait pas été détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur Dow Corning local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes. Si vous avez une question, adressez-vous à votre fournisseur Dow Corning local.

**R50/53** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.,